Commerce, de l'ensemble du travail, le commissaire général procédera à la mise en adjudication des divers bâtiments.

Les nations étrangères ont la faculté, soit d'exposer leurs produits dans les galeries des expositions diverses, soit de construire à leurs frais un palais ou un pavillon.

Un grand nombre ont désiré élever une construction monumentale. Donc, attractions nouvelles et.... gratuites !

La plus grand nombre de ces palais et pavillons seront placés sur la berge de la rive gauche de la Seine, entre le pont des Invalides et le pont de l'Alma; nous en trouverons aussi quelques-uns, les moins encombrants, sur le Champ de Mars.

Dès les premiers beaux jours, on commencera les travaux du Pavillon des armées de terre et de mer, qui s'élèvera sur la berge du quai d'Orsay, entre le pont de l'Alma et le pont d'Iéna.

Les berges de la Seine

La transformation des ports de tirage en ports droits, qui revient au joli denier de 1200 francs le mètre, rendra service à l'Exposition; car elle augmentera les surfaces utilisables.

Depuis trois mois, ce travail a fait des progrès considérables. Le chantier qui s'étend du pont d'Iéna au pont des Invalides est en pleine activité, et la besogne est près d'être terminée, entre le pont de l'Alma et le pont des Invalides.

Dans six mois, tous les chantiers auront leur maximum d'intensité et d'ouvriers.

UN DRAME A PARIS

Paris, 8 janvier. — L'année dernière, le 13 janvier, une femme, Leontine Duccusso, tirait deux coups de revolver sur un employé de commerce, nommé Verdier, au moment où il passait rue Grange-Batelière. Condamnée à huit mois de prison par la cour d'assises de la Seine, la femme Duccusso écrivait, le 1er janvier dernier, à Verdier : « Je te donnerai bientôt tes étrennes. »

» Verdier se munit d'un révolver; aujourd'hui après-midi, à une heure, il tournait à l'angle des rues Drouot et Grange-Batelière, lorsqu'il reçut, à la nuque, le contenu d'un bol de vitriol ; c'était la femme Duccusso qui exécutait sa menace.

Verdier, furieux, déchargea son revolver sur la vitrioleuse, qui tomba grièvement atteinte ; les deux victimes de ce drame ont été conduites à l'hôpital Lariboisière.

LE PROBLÈME DE LA RÉCLAME

Un Allemand, M. Carl Kuchenmeister a publié récemment sous ce titre : *Wie ? Des problem der Reclame*, une petite brochure à l'usage exclusif de ses compatriotes, mais dont il nous semble que les commerçants français pourraient également tirer bon profit. On sait quelle extension, depuis une dizaine d'années, les Allemands ont donnée à leur commerce ; ils en sont arrivés à lutter avec les Anglais sur presque tous les points du globe et en Angleterre même. Pour ce qui regarde l'annonce, la réclame, ils sont encore très loin des Anglais et des Américains, mais ils nous dépassent de beaucoup. Un simple rapprochement suffira pour convaincre là-dessus les plus incrédules. Ainsi, par exemple, l'un des plus importants journaux illustrés d'Allemagne, *Die Illustrirte Zeitung*, publie chaque semaine de dix à quinze pages d'annonces, alors que les périodiques français similaires n'en ont pas plus de deux ou trois. Et M. Carl Kuchenmeister trouve que les Allemands ne font pas encore assez d'annonces ! Sa brochure a pour but de les engager à en faire davantage, et surtout de les guider, de leur enseigner comment il faut s'y prendre pour qu'une annonce soit profitable, fructueuse, ce qui est le plus grand point.

Convaincu de l'efficacité de l'annonce, quand elle est maniée intelligemment, il commence par mettre en manchettes les aphorismes suivants, qu'il présente comme autant d'axiomes indiscutables :

—

Une bonne réclame est de l'or en barre.

—

La réclame bien comprise est l'âme du succès.

—

L'homme habile en réclames réussira infailliblement.

—

Sans la réclame, pas de succès possible; la capacité de direction, la solidité du jugement, l'intelligence ne remplacent pas la réclame.

—

Néanmoins, il constate qu'un certain nombre de commerçants répugnent à faire des annonces, et ce, pour diverses raisons. Il y a d'abord ceux pour qui réclame est synonyme de tapage ou de charlatanisme, et qui disent : « Les bonnes maisons ne font pas de réclame. » Ne pas faire de réclame est une sorte de ruse particulière qui leur permet de classer leur maison parmi les meilleures. Viennent ensuite ceux qui, étant à la tête d'une ancienne maison bien connue, classée depuis longtemps, croiraient déroger en agissant comme ceux qui ont à se faire connaître : « Nous n'avons pas besoin de la réclame, disent-ils ; nos voyageurs nous suffisent. »

Vous vous trompez, répond l'auteur de la brochure, et vous pourrez apprendre un jour, à vos dépens, ce qu'il en coûte de laisser le terrain libre à la concurrence. En matière commerciale, il n'y a pas de monopole, pas de forteresse imprenable. Krupp lui-même, qui peut se considérer comme une de ces forteresses, puisque, jusqu'à un certain point, il détient un monopole, n'est pas à l'abri de la concurrence; une invention remarquable, révolutionnant l'invention des bouches à feu, peut lui faire perdre la situation prépondérante qu'il occupe. Les plus grands industriels ne doivent jamais oublier que leur énorme succès met en mouvement des milliers d'intelligences qui chercheront à entrer en lutte avec eux, qu'aucune ordonnance de police ne prescrit aux clients de se fournir toujours à la même source et qu'un concurrent adroit, qui usera comme eux de la réclame employée d'une façon intelligente, parviendra peu à peu à les supplanter. C'est ainsi que l'on s'explique qu'une maison florissante au temps de l'aïeul prospère encore sous la direction du fils, décline sous le petit-fils, et finalement disparaisse. D'où cet aphorisme à méditer :

—

Tout commerçant qui ne fait pas d'annonces abandonne le marché à ceux de ses concurrents qui en font.

—

Mais les adversaires les plus résolus de la réclame ne sont pas ceux-là : ce sont ceux qui en ont usé, abusé même et qui y renoncent, n'y ayant trouvé aucun profit. Ils ont pendant quelques années jeté à tort et à travers sur la place des réclames de toutes sortes : annonces dans les journaux, circulaires et catalogues envoyés à domicile, prospectus, prix-courants distribués sur la voie publique ; ils ont ainsi gaspillé follement un assez gros capital, et lorsque le comptable leur a présenté sa balance, ils se sont aperçus avec douleur que le débit des marchandises était loin de compenser les frais de publicité. Ils en ont conclu que la réclame était inutile, et la conclusion était fausse, car leur insuccès ne provenait pas de la réclame en elle-même, mais de l'emploi peu judicieux qu'ils en avaient fait.

C'est que la réclame est un art; que son emploi, pour être profitable, demande de la réflexion et du discernement, qu'il y a une tactique, une stratégie de la réclame, et que, faute de s'y conformer, on perd son argent. Le commerçant, qui fait usage de l'annonce, doit d'abord se rendre compte du but qu'il se propose et choisir, en vue de ce but, l'organe ou le mode de publicité convenable.

S'il veut provoquer la vente d'un produit ou d'une marchandise qui doit avoir un écoulement rapide, la publicité temporaire dans les grands journaux quotidiens, les affiches, la distribution de prospectus seront tout indiqués ; pour un produit qui est d'une vente constante, continue, c'est l'annonce continue et *constante* qui convient. Dans ce cas, faire de la réclame d'une façon intermittente, suivant son caprice, suivant les courtiers qui visitent la maison, c'est s'exposer à des résultats infructueux. Le mouvement produit par une première publicité doit être soigneusement entretenu :

—

L'annonce n'opère que sous la pression suggestive de la durée.

—

Le billet de 100 marks que l'on dépense en annonces n'obtient de résultats qu'à condition d'être soutenu par un billet de mille marks mis au service d'une bonne idée.

—

La réclame raisonnée est l'instrument qui sert à peser la valeur commerciale d'une maison.

—

D'autres conditions sont encore exigées pour que l'annonce porte ses fruits. La rédaction, plus ou moins adroite, a une importance considérable.

Une annonce bien faite, habilement présentée, inspire la confiance; une réclame maladroite, par insuffisance ou par exagération, produit l'effet contraire :

—

Quiconque pense que le but de la réclame est de tromper le consommateur s'apercevra bien avec le temps, qu'il se trompe lui-même.

—

Il ne faut jamais mettre le consommateur dans le cas de douter d'une réclame. S'il doute, votre argent est perdu.

—

L'exagération détruit l'effet d'une réclame en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

—

Mais, si l'on doit, avec soin, éviter l'exagération, il ne faut pas, pour cela, se priver de l'originalité. Tout au contraire. Une annonce originale a les plus grandes chances d'être lue, remarquée, et, par suite, d'être fructueuse.

M. Carl Kuchenmeister, dont nous venons de résumer les idées principales, n'est ni le premier, ni le seul qui se soit occupé de la réclame et des qualités qu'elle doit avoir pour être efficace. La *Publicité en France*, de M. Emile Mermet; *L'annuaire de la publicité, guide pratique de la réclame industrielle et commerciale*; *l'annuaire Hachette*, article *Publicité*, ont de leur côté donné sur ces matières aux commerçants français d'excellents conseils. Et puisque nous avons présenté les meilleurs des aphorismes mis en vedette par M. Kuchenmeister, empruntons-en donc quelques autres, comme complément à ces trois excellents guides.

—

On ne saurait dire combien de fortunes colossales ont été conquises par l'emploi intelligent et large de l'annonce.

—

L'annonce est l'intermédiaire le plus naturel, le plus modeste et le plus économique entre la production et la consommation.

—

L'annonce est une des forces motrices à l'aide desquelles les négociants de l'Angleterre et de l'Amérique, nos maîtres industriellement parlant, nous ont supplantés sur tous les marchés de l'Europe.

—

Le charlatanisme de quelques-uns ne prouve rien contre l'annonce.

—

L'annonce est à la vente des marchandises ce que la vapeur est à l'ancienne locomotion par les coches et le roulage.

—

L'annonce a sur l'enseigne (et sur l'affiche) l'avantage d'aller trouver le consommateur à domicile, au lieu de l'attendre et de l'arrêter au passage.

—

Il ne suffit pas de compter les lecteurs d'un journal ; il faut peser l'autorité qu'il exerce sur eux.

—

Il est infiniment plus profitable de passer une annonce cinquante fois sous les yeux de la même personne, qu'une seule fois sous les yeux de cinquante.

—

La publicité judicieusement faite est toujours efficace; le point important est de déterminer la où les catégories du public auxquelles convient le mieux l'objet que l'on veut faire connaître.

—

Une ancienne maison, qui a fait beaucoup de publicité, peut se restreindre et espacer savamment ses annonces ; mais elle ne doit jamais se laisser oublier.

—

Plus le nom est nouveau, plus les efforts destinés à le propager doivent se suivre de près.

—

L'annonce la plus simple est la meilleure; son effet le plus sûr est dû au goût et à la nouveauté de la forme qui lui est donnée.

—

Plus un journal provoque de publicité, plus il rend de services à qui sait le lire. Sa vie, sa puissance attirent l'annonce et, par un juste retour, la publicité accroît, sous mille formes, son action utile.

—

Terminons par ce bouquet d'aphorismes d'une grande agence anglaise d'annonces, la *Sell's Advertising Agency* :

LA PUBLICITÉ JUDICIEUSE
CRÉE, *pour beaucoup, un nouveau commerce ;*
ACCROIT, *pour beaucoup, un ancien commerce ;*
RÉVEILLE *un commerce assoupi ;*
SAUVE *souvent un commerce perdu ;*
MAINTIENT *un commerce défaillant ;*
ASSURE *le succès à tout commerce.*

A. BONNEAU.

ARRESTATION D'UN CONTREBANDIER

Des inspecteurs de la sûreté générale viennent de mettre fin aux exploits d'une bande de contrebandiers, qui entraînent des marchandises belges en France sans bourse délier; ils guettaient, à Mons, les trains de charbons à destination de la France, et, la veille du départ, ils cachaient, sous les charbons, des sacs de tabac ou de dentelles.

Un des contrebandiers, coiffé d'une casquette d'employé du Nord, et vêtu d'un caban, dont le capuchon était rabattu sur le visage, prenait alors place, on ne sait encore comment ni à quel endroit, dans une des guérites-vigie du train; un peu avant la gare de La Chapelle, il se glissait vers les wagons, où avaient été cachés les sacs, les retirait, et les jetait du haut de la voie à ses complices, qui se tenaient dans les terrains vagues qui longent en contrebas la ligne du chemin de fer.

Cet homme a été arrêté, cette nuit, en flagrant délit; c'est un nommé Ernest Tramond, sujet belge, âgé de quarante-trois ans; il a été écroué au dépôt.

L'EXODE VERS L'ALASKA

Les régimes glacés de l'Alaska continuent à attirer des légions de chercheurs d'or, venus de tous les endroits de l'Amérique. C'est à Seattle que passe tout ce qui va en Alaska et tout ce qui en revient. C'est à Seattle qu'il y a trois mois accostait le vapeur *Portland*, ramenant des rives du Klondike une poignée de chercheurs d'or, dont le butin, tout en poudres d'or et lingots, était évalué à un millions de dollars, cinq millions de francs; c'est-à-dire qu'on a vu partir, dans ces dernières semaines plus de dix mille « argonautes » — c'est le surnom consacré. C'est là qu'on voit tous les jours débarquer des mineurs découragés qui n'ont même pu franchir les passes qui mènent au payés de l'or à travers les montagnes. Nulle part mieux qu'à Seattle on ne peut étudier la classique « fièvre de l'or », en noter les symptômes, en tracer la courbe, en observer le délire, fièvre que rien ne peut enrayer, qui frappe toute une population et la décime.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

L'épidémie est générale ! Aucune classe de la population n'est épargnée : des avoués quittent de bonnes charges, des juges démissionnent, des médecins lâchent leur clientèle, des employés de la poste cèdent leur place derrière le guichet, de petits commerçants ferment boutique, des agents de police abandonnent la rue, des marins désertent leurs navires, des mineurs de profession, même propriétaires de bonnes mines d'or — le croiriez-vous ? — lâchent la proie pour l'ombre. La ville a été égayée par la mésaventure d'un vieux mineur de Californie qui venait de vendre ses propriétés pour aller au Klondike; il n'avait pas encore quitté Seattle qu'une lettre de son heureux acheteur l'informait de trouvailles superbes : des lingots d'or vierge valant de 300 à 1,000 francs chacun, et de la menue grenaille d'or à poignées.

C'est qu'on n'assiste pas impunément à un spectacle comme celui qu'offraient les docks de Seattle le 18 juillet dernier, à l'arrivée du *Portland*. Un remorqueur, envoyé dans la nuit à la rencontre du paquebot, avait apporté les nouvelles à l'actif et toujours bien informé journal de Seattle, le *Post Intelligencer*, qui avait pu, dès sa première édition du matin, donner à ses lecteurs les noms des heureux aventuriers et le chiffre de la fortune rapportée par chacun. Peu après on signalait le *Portland*, et la foule énorme, accourue pour acclamer les argonautes, voyait, avec une sorte de stupeur, déboucher sur la passerelle, ployant littéralement sous le faix des sacs d'or qu'ils ne voulaient confier à personne; des hommes qu'on avait vu partir notoirement pauvres à la fin de l'année passée, quelques-uns au printemps. L'un avait 20,000 dollars, l'autre 30,000, d'autres plus de 100,000 — et tous étaient propriétaires de terrains aurifères qu'ils avaient à peine commencé à exploiter !

Le jour même, les marchands de confections, de comestibles, d'outils, les bottiers, etc., étaient débordés de commandes, les compagnies maritimes armaient jusqu'à leurs plus vieux bateaux en prévision de la poussée vers le Nord; en quatre jours, près de cinquante mille mots étaient télégraphiés par les bureaux de Seattle, en réponse aux demandes qui affluent de tous les Etats-Unis. La rue présentait une animation inaccoutumée : les trottoirs encombrés de sacs, de caisses, de traîneaux, de couvertures, d'armes ; les étalages des magasins, tout en fourrures, jurant avec l'éclatant soleil d'été ; les nouveaux mineurs discutant les prix, surveillant les emballages, trottant des chevaux, les vieux mineurs racontant leurs aventures et leurs trouvailles au milieu des groupes avides de détails, sortant de leurs poches leurs plus beaux lingots, expliquant la route à suivre qu'on étudiait avec passion sur les cartes à la devanture des papeteries, oubliant, dans la joie du retour et l'orgueil du succès, de décrire les souffrances et la misère qu'ils avaient rencontrées sur la route de la fortune.

A les entendre, on se figurait le Klondike, le Bonanza, l'Eldorado, comme autant de ruisseaux roulant un gravier d'or qu'il suffisait de ramasser et de mettre en sacs. On rentrait chez soi, on ne dormait pas de la nuit, et, le lendemain, on vendait tout ce qu'on possédait pour s'acheter un équipement complet et un billet pour l'Alaska.

Seattle est une jeune et jolie ville bâtie en terrasse, éclairée à l'électricité, sillonnée de tramways à traction mécanique, coupée de larges voies bien bâties, regardant une immense baie encadrée de montagnes aux pics toujours blancs, comptant déjà soixante-dix mille habitants. Depuis la découverte de l'or d'Alaska, la ville a pris une nouvelle activité; de Seattle à Juneau, le premier port d'Alaska, il ne faut que trois jours; toute la poussée qui se produira au printemps prochain passera par là; ce sera la base d'opérations et de ravitaillement des champs d'or. On peut se faire une idée de l'importance que prendra la ville, si l'on songe que San-Francisco, au moment des découvertes de l'or en Californie, augmenta de 40,000 habitants en un an — et il n'y avait là ni chemin de fer, ni ligne de paquebots.

Nouvelles du Jour

La date des élections aux conseils généraux et aux conseils d'arrondissements

Paris, 8 janvier. — On annonce, dit le *Courrier du Soir*, que nous reproduisons sous réserves, que les élections, pour le renouvellement, par moitié, des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, auront lieu six semaines ou deux mois après les élections législatives; elles porteront sur tous les départements, et, dans chacun des départements, sur la moitié des cantons environ.

A propos du soldat mort des suites du choléra nostras

Paris, 8 janvier. — Hier, l'*Agence Havas* annonçait qu'un soldat du 143e de ligne, retour de permission, avait été emporté en quelques heures par une attaque de choléra nostras.

Sur ce même sujet le *Temps* s'exprime ainsi :

« La constatation de ce cas, dont jusqu'ici il ne nous est encore possible d'avoir au conseil d'hygiène la confirmation du diagnostic, n'offre rien d'unique.

» Il arrive au contraire très fréquemment au service de santé régimentaire de constater, au lendemain de fêtes, chez des soldats permissionnaires et à la suite d'excès ou d'alimentation désordonnée, de graves affections intestinales à marche rapide. »

L'appel des réservistes de la marine

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la marine a fixé du lundi 29 août au 25 septembre 1898, la période pendant laquelle les réservistes d'infanterie de marine et de l'artillerie de marine des classes 1886-1887 et 1891 seront appelées cette année.

Toutefois, en ce qui concerne les réservistes affectés aux batteries montées de l'artillerie de marine, ils seront convoqués, en deux séries, la première du premier avril au 15 mai, la seconde du 29 août au 25 septembre. Les réservistes recevront deux mois à l'avance un ordre d'appel individuel et rejoindront isolément leur corps d'affectation.

Un navire perdu corps et biens

Marseille, 8 janvier. — Les gueltaers de Beaudoc et de Faramos télégraphiaient avant-hier au bureau de la marine de Marseille qu'un vapeur dont le nom et la nationalité n'avaient pu être reconnus, s'était perdu dans la nuit corps et biens.

On sait aujourd'hui que ce navire est le vapeur *Louis*, capitaine Briand, de Nantes. Ce vapeur était parti de Cardiff pour Marseille le 17 décembre, avec 1700 tonnes de charbon. Le 27 décembre il quittait Cadix où il avait fait relâche.

Il était monté par quinze hommes d'équipage. Quatre cadavres ont été jusqu'à présent recueillis.

Le danger des armes à feu
Un accident mortel

Chateaudun, 8 janvier. — Ce matin, un accident terrible s'est produit à Chateaudun. Un marchand de tabac, M. Chiron, nettoyait son fusil de chasse, où il avait laissé imprudemment une cartouche. Le coup partit et M. Chiron fut atteint au ventre. L'imprudent chasseur a été tué net.

Le Vatican et le Quirinal

Paris, 8 janvier. — L'*Agence Havas* reçoit la dépêche suivante :

« Rome, 8 janvier. — Plusieurs organes de la presse ministérielle veulent voir dans le discours que le Pape a prononcé lors des fêtes de Noël une tentative de conciliation avec l'Italie officielle.

» Le Vatican proteste et saisit l'occasion pour répéter qu'aucune conciliation n'est possible sans la restitution de Rome aux termes de la lettre historique de Léon XIII au cardinal Rampolla ».

Un terrible éboulement à Strasbourg
Six morts

Strasbourg, 8 janvier. — Un affreux accident vient de se produire à Strasbourg, c'est l'éboulement d'une maison en construction, dans lequel six ouvriers ont trouvé la mort.

La maison avait déjà atteint la corniche et l'intérieur était relativement avancé, lorsque peu de minutes avant quatre heures et demie, tout cet intérieur s'écroula avec un fracas épouvantable.

Un épais nuage de poussière enveloppa un moment la maison et une dizaine d'ouvriers qui, dans leur chute, ne s'étaient fait que de légères contusions, se mirent immédiatement à fouiller les décombres pour porter secours à leurs camarades ensevelis.

Si bien que, à l'arrivée des pompiers, ils avaient déjà retiré un maçon tué et sept ouvriers grièvement blessés qui ont été portés à l'hôpital. Un autre cadavre a été ensuite retiré. Quatre des blessés sont morts dans la nuit.

Les travaux ont été interrompus à la tombée du jour, par crainte que les murs extérieurs de la maison, seuls debout, ne s'écroulassent aussi. Trois ouvriers manquaient encore à l'appel à ce moment et on craint qu'ils ne soient sous les décombres.

Des scènes émouvantes ont eu lieu à l'hôpital où étaient accourues les femmes des ouvriers, venant s'informer si leurs maris n'étaient pas parmi les morts ou les blessés.

Les causes de cette épouvantable catastrophe n'ont pu être encore établies.

La peste à Bombay

Marseille, 8 janvier. — Les nouvelles apportées de Bombay par les passagers du *Melbourne*, retour du Tonkin et des Indes, sont effrayantes.

La peste, dont il est moins question maintenant en Europe, y continue ses ravages malgré toutes les mesures sanitaires prises.

Depuis plusieurs mois, chaque jour on ne compte pas moins de 100 à 150 décès. Le spectacle est absolument écœurant.

Le choix d'un médecin

Ancenis, 8 janvier. — Le tribunal d'Ancenis vient de rendre un jugement qui est à retenir parce qu'il intéresse un peu tous les mutualistes.

Un des membres de l'Ancenienne, société de secours mutuels, atteint d'une maladie d'yeux, alla demander des soins au médecin de la société, qui crut devoir le renvoyer à un spécialiste de Nantes.

Le malade, au lieu de s'adresser à l'oculiste qui lui avait été désigné, alla se présenter chez un confrère de ce dernier qu'il connaissait mieux.

Mais, après guérison, il advint que la société l'Ancenienne refusa de payer les honoraires du médecin, alléguant que le malade aurait dû s'adresser au spécialiste qui lui avait été désigné.

M. Denis — le malade — pour le principe, intenta un procès à la société, en paiement desdits honoraires.

Le juge de paix lui donna gain de cause.

C'est sur un appel fait par l'Ancenienne que le procès est revenu devant le tribunal civil d'Ancenis, qui a infirmé le jugement du juge de paix, déboutant M. Denis de sa démarche et le condamnant aux dépens.

Le Président de la République au Havre
Cris séditieux

Paris, 8 janvier. — D'après un télégramme adressé à l'*Agence nationale*, hier soir, au Havre, au moment où le Président de la République se rendait chez M. Dubosc pour dîner, un individu aurait proféré des cris séditieux sur son passage. La police du Havre ne confirme ni ne dément ce bruit.

Mort du général Thomas

Paris, 8 janvier. — Le général de division Thomas, ancien commandant de la place de Paris, est mort, ce matin, à dix heures, en son domicile de la rue Clément Marot ; il était grand-officier de la Légion d'honneur.

M. Méline à Cannes

Cannes, 8 janvier. — M. Méline a reçu, dans la soirée de vendredi, le prince Galitzine, délégué du gouvernement russe auprès du ministre de l'agriculture, qui lui a présenté une députation de la colonie russe.

Samedi matin, M. Méline a rendu visite au grand-duc Michel et au maire de Cannes.

L'explorateur Foa à Paris

Paris, 8 janvier. — L'explorateur Edouard Foa a été reçu, cet après-midi, à la gare Saint-Lazare, par une délégation de la Société de Géographie. M. Le Myre de Vilers, dans l'allocution qu'il lui a adressée, lui a dit que son exploration lui faisait prendre rang après les précurseurs du continent noir. « La société est fière de vos succès et vous félicite ».

L'état du prince Henri d'Orléans

Paris, 8 janvier. — Le prince Henri d'Orléans, est atteint, depuis trois ou quatre jours, de l'influenza, le prince, sur l'ordre de son médecin, ne pourra quitter la chambre avant quelques jours. On sait que le prince devait partir incessamment pour l'Abyssinie et rejoindre en route le comte Léontieff dont nous avons déjà annoncé le départ de St-Pétersbourg.

Deux terrassiers trouvés morts sous un éboulement

Dreux, 8 janvier. — Deux terrassiers, Bocher et Jonnot, travaillant dans une tranchée de trois mètres de profondeur, sur la ligne en construction de Dreux à Brezolles, ont été surpris par un éboulement de terre et tués sur le coup. Bocher, âgé de 40 ans, était veuf, il laisse trois enfants en bas-âge; Jonnot était un ouvrier de passage dont la famille n'était pas connue ici.

L'envoi d'un navire français en Extrême-Orient

Toulon, 8 janvier. — Le croiseur *Pascal* vient d'appareiller cette après-midi pour l'Extrême-Orient.

Une victime du pari mutuel, à Paris

M. Hamard, sous-chef de la Sûreté, a mis en état d'arrestation un employé de la Compagnie du Nord, nommé Anatole P... Cet individu, qui faisait partie du bureau de la caisse des retraites, touchait le montant des retraites d'employés décédés.

Il fabriquait lui-même des certificats de vie. On estime qu'il s'est approprié par ce moyen une somme de 40,000 fr.

Anatole P... était entré à la Compagnie du Nord en 1874. Le malheureux avait contracté l'habitude de jouer aux courses. Il perdait beaucoup; il s'est ainsi endetté et il a fini par commettre des faux pour se procurer des fonds. Il a été écroué à Mazas.

La fièvre aphteuse
Mesures de préservation prises par la Suisse

Berne, 8 janvier. — Par suite de nouveaux cas de fièvre aphteuse, le département fédéral de l'agriculture a décidé d'interdir complètement, à dater du 6 janvier, l'importation du bétail d'élevage venant de France. L'importation du bétail de boucherie (bœufs, porcs), ne sera admise qu'avec des autorisations spéciales.

Un bateau sous-marin

Londres, 8 janvier. — On télégraphie de New-York au *Daily Mail* :

« Une expérience très intéressante a été faite, hier, à Baltimore. Un bateau sous-marin a quitté le port, traînant un câble de 1,200 pieds de longueur.

» Ce bateau étant submergé, le capitaine a pu télégraphier et téléphoner au ministre de la guerre, à Washington. »

Bruit de pacification à Cuba

La Havane, 8 janvier. — Le bruit court que des membres du comité filibustier de New-York adressent au maréchal Blanc des lettres demandant des explications pour négocier la paix.

L'Espagne et les Etats Unis

Madrid, 8 janvier. — D'après une dépêche du *Heraldo*, M. Mac Kinley, président des Etats-Unis, aurait le projet de mettre en demeure l'Espagne de terminer la guerre de Cuba à bref délai.

Une grève monstre en perspective en Amérique dans les filatures de coton

New-York, 8 janvier. — Les propriétaires des filatures de coton dans la Nouvelle-Angleterre ayant décidé de réduire les salaires, une grève est sur le point d'éclater. Les filatures en question occupent quatre-vingt-dix mille ouvriers.

A LA PENSÉE
Maison Loucheur-Facques, 6, 8, 10, 12, Grande-Rue Roubaix
POUR CAUSE DE FIN DE SAISON
Mise en Vente
COUPONS-SOLDES
ET
Nombreuses Occasions
A TOUS NOS COMPTOIRS
AGENDA-BUVARD des Magasins de La Pensée
Prix : 40 centimes
L'agenda sera offert pour tout achat d'une valeur de 25 francs. 00000

Chronique Locale

ROUBAIX

Le Comité directeur de l'*Union sociale et patriotique*, réuni samedi soir, a adopté à l'unanimité l'ordre du jour que voici :

« Le Comité directeur de l'*Union sociale et patriotique* ;

» Résolu à respecter toujours les bases de l'accord conclu à Roubaix entre tous les partis d'ordre et à observer fidèlement les statuts de l'*Union* dans leur lettre et dans leur esprit ;

» Décide de ne donner son concours, lors des élections législatives, qu'à des candidats QUI AURONT adhéré aux statuts de l'*Union sociale et patriotique* et qui accepteront loyalement la République. »

Le Comité d'Union Républicaine des cantons de Roubaix avise ses adhérents qu'une conférence sera donnée par M. Dubron, avocat à la Cour d'appel de Douai, le dimanche 16 janvier 1898, à quatre heures de l'après-midi, dans la salle des fêtes du café Pandore, rue Pauvrée.

Les adhérents seront admis sur la présentation de leur carnet de sociétaire ou d'une invitation personnelle qui leur sera réclamée à l'entrée.

Les adhérents qui se proposeraient d'amener des amis à cette conférence pourront se procurer des cartes aux adresses suivantes :

F. Chatteleyn, 15, rue Mimerel ; Th. Vienne, 10, rue du Pays ; Dubois-Dubois, 192, rue de Lannoy ; Jules Noyelle, 66, rue du Trichon ; Largillière, 22, rue Saint-Vincent; Regnier Branquart, 181, Grande-Rue.

Socialistes contre socialistes. — Le chef d'un des groupes dissidents socialistes, le citoyen Heylinck, conseiller municipal, récemment séparé du Comité exécutif, critique aujourd'hui, dans la feuille qu'il rédige, l'attitude de l'*Egalité* et attaque violemment une publication collectiviste tourquennoise.

Il nous promet des révélations « sur toute la bande, depuis le plus gros jusqu'au plus petit ».

Attendons ! ce sera sans doute très édifiant.

Voici toujours un extrait de la feuille en question; nous le reproduisons, respectant scrupuleusement le style :

AUX VRAIS SOCIALISTES

« Camarades, vous qui êtes de vrais socialistes, vous qui considérez la prose des quelques individus qui écrivent dans un canard des saletés contre des hommes qui peuvent marcher la tête haute, alors que ces tristes sires n'ont que des saletés sur leur conscience.

« Je suis militant du Parti ouvrier et je suis fier d'y appartenir, mais du moment où j'ai vu qu'un journal (j'ai dit : La Ficelle.)

» Etant d'issus les auspices du Parti ouvrier et qui permet aux collaborateurs d'épancher leurs rancunes personnelles, dans la feuille qui ne doit exclusivement que s'occuper de politique, je me vois forcé de dire à tous mes amis qui, pour revendiquer leurs droits, soutiennent le journal cité plus haut, que je me sépare de ces tristes sires, en espérant que, conscients de leur honnêteté de politiciens, me suivront, à moins que le Parti ouvrier ne prenne une ferme résolution pour se débarrasser de ces hommes, que nous devons considérer comme des divisionnaires. » UN MILITANT

dégoûté de ces individus. »

La Chambre de commerce de Roubaix donne l'avis suivant :

« Une maison d'Orient paraissant offrir les plus sérieuses références, demande à entrer en relations d'affaires avec une ou plusieurs maisons de Roubaix, pour une grande variété de tissus dont elle a un écoulement facile et assez considérable.

» La Chambre de commerce tient à la disposition des intéressés, avec quelques renseignements à l'appui une collection des genres pour lesquels cette maison désire traiter. »

La Chambre de Commerce de Roubaix a reçu du Ministre du Commerce communication de deux échantillons de tissus chinois fabriqués à la machine et vendus au Yunnan. Savoir : N° 1, toile de coton écrue fabriquée à Han-Kéou (Hou-Pé).

Dimensions 40 yards sur 36 pouces. Prix la pièce, 4 taels 66. Soit environ 18 fr. 65.— Droit de douane : 10 centièmes de tael (40 centimes).

N° 2, flanelle de coton fabriquée à Canton. Dimensions : 64 yards sur 56 pouces (largeur double) Prix, 28 centièmes de tael (1 fr. 12) par yard. — Droit de douane : 5 p. 0[0 *ad valorem*.

Ces échantillons seront tenus jusqu'au 20 janvier inclus par le secrétariat de la Chambre de Commerce à la disposition de tous ceux qu'ils seront susceptibles d'intéresser.

Les marchés publics et la circulation des voitures. — Le Maire de Roubaix vient de prendre un arrêté d'après lequel aucunes voitures, camions ou charrettes, ne pourront stationner sur les marchés ou autour des marchés en dehors du temps nécessaire au chargement des denrées ou marchandises.

Le déchargement des marchandises ou des denrées devra être effectué au plus tard à 7 heures 1[2 du matin, du 1er avril au 31 octobre, et à 8 heures 1[2 du 1er novembre au 31 mars.

Les opérations du chargement ne pourront commencer avant midi.

Au Cercle militaire de Roubaix. — La seconde conférence de la saison d'hiver a eu lieu vendredi, devant un aussi grand nombre d'officiers qu'à la première conférence.

M. le lieutenant Pachon, du 16e bataillon de chasseurs à pied, a traité de « La Tactique de l'Infanterie », dans un style dont la concision toute militaire s'alliait à une diction élégante.

M. Jeanmaire, lieutenant au 49e régiment de chasseurs à cheval, et M. Curey, lieutenant au 1er régiment d'artillerie de forteresse, feront alternativement avec M. Pachon des conférences cette saison au Cercle militaire. La diversité des sujets traités et leur intérêt au point de vue militaire attireront certainement un grand nombre d'officiers à ces conférences.

Le scandale des Hospices. — Dans un de nos précédents numéros, nous avons publié les déclarations de M. Bailleul concernant la nouvelle affaire de détournements aux Hospices. Nous avons dit que la somme constatée jusqu'à ce jour s'élevait à 16,365 francs.

De renseignements puisés à bonne source, nous savions que les recherches ne pouvaient pas se faire actuellement sur les livres originaux, encore sous séquestre à Douai, mais seulement sur des « doubles ».

« On ne pourra, nous avait dit un administrateur, vraiment commencer une étude approfondie de la comptabilité du prédécesseur de M. Vincre fils, que lorsque nos livres seront revenus; actuellement, le contrôle est impossible. Si vous voulez donner des détails nouveaux et exacts, il vous faut donc attendre. »

L'*Avenir* publie une conversation de M. Briet, dans laquelle cet administrateur des Hospices, après avoir raconté ce que nos lecteurs savent déjà en partie, c'est-à-dire la découverte des irrégularités, donne le détail des détournements constatés sur les « doubles » des livres de comptes.

Nous reproduisons cette interview en faisant remarquer que, pour la raison indiquée plus haut, l'exactitude des chiffres ne peut être absolument certifiée.

« — Comment l'Administration des Hospices a-t-elle soupçonné les irrégularités découvertes ?

» M. Briet. — Lors du décès du père Vincre, l'Administration paya ses funérailles, et, comme cela avait eu lieu au décès de l'infirmier-chef de l'hôpital, elle mandata le mois courant, plus le mois suivant, soit octobre.

» Depuis quelque temps nous nous étions aperçus que les travaux du secrétariat laissaient à désirer par des retards et des oublis, et nous avons décidé, ainsi que nous le traçait notre devoir, de faire disparaître ces irrégularités qui, en l'espèce, pouvaient passer pour de simples négligences.

» Je dois vous dire que les séances de la commission administrative des Hospices avaient lieu en présence du secrétaire et de l'économe, mais pour débattre certaines questions concernant les négligences du secrétaire et une demande de pension formulée par Mme veuve Vincre, le 23 novembre 1896, la commission décida de délibérer en particulier.

» C'est ici que vient se greffer une histoire qui éveilla nos soupçons. Dans les premiers jours de janvier 1897, le secrétaire soumit, dans des formes absolument irrégulières, constatées d'ailleurs, sur le registre de nos délibérations, à la signature du vice-président, ordonnateur général, un mandat de 675 francs, comme traitement du 4e trimestre de l'ancien secrétaire décédé. Ce mandat, signé par surprise par le vice-président, ne fut pas payé, mais éveilla nos soupçons.

» L'on essayait de surprendre ainsi notre bonne foi, pour une chose aussi visible, que devait-il se passer à la distribution des secours qui en 1897 ont atteint la moyenne de 9,000 fr. par mois.

» Il est vrai que ces paiements étaient effectués en présence de deux employés, mais des manœuvres ne pouvaient-elles pas être employées pour tromper leur vigilance ?

» Désirant se rendre compte que tout se passait régulièrement, il fut décidé, à l'insu du secrétaire, que deux membres de la commission procéderaient aux paiements des pensions, c'est-à-dire à l'appel des noms et au pointage. C'est ce qui fut fait le 5 mai 1897, par MM. Despature, Tiennick et moi.

» Le secrétaire, en arrivant dans la salle, commença par marquer au crayon rouge un certain nombre de noms qui, dit-il, ne devaient pas être appelés pour différentes raisons, bien qu'ils fussent portés sur l'état déposé chez le receveur.

» Après le paiement fait il resta 383 francs. Nous étions trompés. Après de patientes recherches faites pour les mois de janvier, février, mars et avril, nous trouvâmes une différence de 975 francs et... avons-nous tout trouvé ?

» Nous avons porté ces faits à la connaissance